



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par la soussignée, à tous les contribuables de la Ville de Daveluyville, qu'une demande de dérogation mineure a été déposée par M. Claude Vigneault, visant à autoriser la construction d'un garage détaché dans la cour arrière, pour la propriété du 493, 2^E Rue (lot 4 441 160), dont la hauteur totale sera de 7.62 mètres au lieu de 6 mètres, le tout conformément aux dispositions du règlement de zonage no. 480 du territoire de l'ancienne Ville de Daveluyville.

Toute personne ou organisme intéressé pourra se faire entendre lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 14 août 2017, à 20 h, à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville de Daveluyville, située au 362, rue Principale, à Daveluyville.

Donné à Daveluyville, ce 10 juin 2017.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pauline Vrain', is written over a horizontal line.

Pauline Vrain
Greffière